

Mila interdite de rire à l'idée d'assassins du 7 octobre scotchés à des feux rouges ?

écrit par Christine Tasin | 20 mai 2024





**Les antisémites de tout poil adorateurs du djihad de passer à l'attaque !
A la tête de l'hallali contre Mila
un député insoumis, Farida Amrani, quelle surprise !**

L'affaire Mila a commencé en 2020. / AFP

Et une plainte de plus contre Mila, celle qui ne s'en laisse pas conter par islamistes, gauchos et journaliers islamophiles, une ! En sus des gauchiasses et dhimmis en tout genre, voici la clique des antisémites/antisionistes qui se déchaîne. Et comme on a pu voir depuis le 7 septembre les réseaux gauchistes se déchaîner contre Israël et défendre les horreurs du Hamas et autres palestiniens, c'est l'hallali. Même le dégénéré Mélenchon est allé jusqu'au Sénégal pour dire tout le bien qu'il pense des assassins du 7 octobre, c'est dire !

Et donc, notre Mila nationale (oui, je dis "notre" car elle est des nôtres par sa liberté, son langage, sa lucidité sur l'islam) ~~a encore fait des siennes~~ est encore une fois mêlée à l'insu de son plein gré à un petit scandale.

Une nouvelle polémique touche [Mila](#). Celle-ci a rejoint, vendredi 17 mai, un Space sur X (anciennement Twitter), sorte de radio libre où toutes les personnes invitées peuvent prendre la parole. Or, un extrait de cette émission a rapidement été partagé sur les réseaux sociaux en raison de propos tenus par la jeune femme. [...]

Un intervenant a indiqué être prêt à envoyer « des photos d'Arabes scotchés de la tête aux pieds accrochés à des feux rouges », ce à quoi Mila a réagi en disant vouloir « absolument voir ça ».

<https://www.lejdd.fr/societe/je-men-prends-aux-fanatiques-et-aux-barbares-mila-sexplique-apres-le-tolle-souleve-par-une-conversation-en-ligne-145366>

Comme il venait d'être question du 7 octobre, il s'agissait vraisemblablement d'assassins du Hamas qui auraient été attrapés et exposés dans la rue. Sans doute une plaisanterie. Ce qui serait une peine bien légère eu égard à leurs crimes. Evidemment, Mila voit bien ça comme une plaisanterie, une provocation et répond, comme n'importe qui de normal le ferait "je voudrais bien voir ça"...

L'un des hôtes de ce Space, apparaissant sous le nom de Yoni Tzioni et faisant semble-t-il référence à la situation en Israël, a lancé : « *Premier Arabe qui passe : cassage de bouche. Même les "gentils Arabes", qui avaient des commerces dans le quartier, ça a cassé tous ceux qui passaient. Ça a fait un carnage, c'est le seul langage que les Arabes, en face, comprennent.* »

En outre, cet homme a annoncé qu'il pouvait « *envoyer des photos d'Arabes scotchés de la tête aux pieds accrochées à des feux rouges* » à un auditoire visiblement enthousiasmé par la proposition. Mila, quant à elle, a rapidement réagi entre deux rires : « *Je veux absolument voir ça !* »

Que n'a-t-elle pas dit ! Aussitôt levée de boucliers, plaintes contre elle... Se réjouir de voir des terroristes attrapés et immobilisés deviendrait de l'incitation à la haine... Ce monde est fou. Et Mila est cohérente :

« J'avais compris qu'ils faisaient allusion aux Arabes qui

violentaient les Israéliens, alors je ne vois pas où est le problème. Je ne m'en suis jamais prise "aux gentils", je n'ai jamais cautionné la violence gratuite. Je m'en prends aux fanatiques et aux barbares »,

Mila a déjà tellement donné au cours de sa courte vie en menaces et procès qu'elle a essayé de rétropédaler :

[Celle qui a subi une vague de harcèlement en 2020](#) après des propos contre la religion islamique a assuré « assumer la responsabilité » de cette séquence et compte « toujours prouver que [ses] convictions sont sincères et que la malveillance n'est pas dans [son] camp ». « En réécoutant l'extrait, je comprends très bien pourquoi je suis blâmée, et je conçois que ça n'est pas défendable », a en outre reconnu Mila.

**Les antisémites de tout poil adorateurs du djihad
de passer à l'attaque !
A la tête de l'hallali contre Mila
un député insoumis, Farida Amrani, quelle surprise
!**



Farida Amrani 
@Farida_Amrani_ · [Suivre](#)



En réponse à @Farida_Amrani_ et @auroreberge

Au titre de l'article 40 du Code de procédure pénale, je saisis la Procureure de la République pour provocation à la haine et à la violence.

2:14 PM · 18 mai 2024



La justice du Yéti suivra-t-elle ?